

AVIS D'APPEL A PROJETS

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil départemental de la Lozère, rue de la Rovère 48001 MENDE Cédex, 0466496666

Objet du marché :

Appel à projets pour création d'une structure pour l'accueil et l'accompagnement des Mineurs isolés étrangers.

Dispositions du Code de l'action sociale et des familles en vertu desquelles il est procédé à l'appel à projets : Article L.312-1-1 du CASF

Le cahier des charges, remis gratuitement est disponible à l'adresse suivante : www.cg48.e-marchespublics.com également accessible par le site internet lozere.fr, il peut être obtenu sur demande par télécopie au 04.66.49.27.86 ou par courriel : dag-marches@lozere.fr

Les critères de sélections et les modalités de notations sont les suivantes :

- Accompagnement médico-social proposé : 50%

*Modalités d'élaboration et d'évaluation des projets personnalisés d'accompagnement et conditions d'accueil (/15)

*Modalités d'accompagnement éducatif et social (/15)

*Temps, horaires d'intervention et fonctionnement (/10)

* Garanties du droit des usagers au regard notamment du droit des étrangers et modalités de mises en place des outils de la loi de 2002-2 (/10)

- Stratégie, gouvernance et suivi du projet : 25 %

*Expérience du promoteur et connaissance du public, de l'environnement et des ressources locales (/10)

*Nature et modalité des partenariats garantissant la continuité des parcours et la variété des interventions (/15)

- Moyens humains, matériels et financiers : 25 %

*Ressources humaines : adéquation des compétences avec le projet global et les conditions de l'appel à projet (/10)

*Coût et faisabilité du projet (/15)

Date et heure limite de dépôts des propositions : 12 Octobre 2015 à 12H00

Les propositions peuvent être remises (contre récépissé) ou envoyées au Conseil départemental de la Lozère – Direction de l'Administration Générale – Service des marchés publics et du contentieux – 2 chemin St Ilpide BP 141 48 004 MENDE Cédex 4 Tél : 04 .66.49.66.54

Date d'envoi à la publication : 06/08/2015